

Informations e-registration	
Enregistrement acte	50 EUR
Enregistrement annexe	100 EUR
Droit d'écriture :	100 EUR
Antenne :	BXL 3

FB/LLAMA GROUP – 7/ABOR

Réf. : 254068

Rép.: 2025/

« LLAMA GROUP »

Société Anonyme
Route de Lennik 451
à 1070 Anderlecht

Inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0473.699.203

<u>Modification de la dénomination de la société</u>
<u>Modification des statuts</u>
<u>Pouvoirs</u>

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ

Le vingt octobre

A Bruxelles, avenue Louise, 126.

Devant Nous, Maître Pauline FRANCKX, Notaire à Bruxelles.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme « LLAMA GROUP », ayant son siège à 1070 Anderlecht, Route de Lennik 451, inscrite au registre des personnes morales (Bruxelles) sous le numéro 0473.699.203.

Société constituée sous la dénomination « O.R.C. S.A. » aux termes d'un acte reçu par Maître Vincent van DROOGHENBROECK, Notaire à Charleroi, le 21 décembre 2000, publié aux Annexes du Moniteur belge du 13 janvier 2001 sous le numéro 305 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par Maître Sibylle FALLA, Notaire à Bruxelles, le 10 juillet 2025, publié aux Annexes du Moniteur belge du 22 juillet 2025 sous le numéro 0346245 .

Bureau

La séance est ouverte à 11 heures sous la présidence de Monsieur Laurent DEJEMEPPE, faisant élection de domicile à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 126.

Composition de l'assemblée

Sont présents ou représentés les actionnaires dont les nom, prénom et domicile ou la dénomination, le siège et le numéro d'entreprise, ainsi que le nombre d'actions dont chacun d'eux est propriétaire sont mentionnés dans la liste de présence ci-annexée.

Cette liste de présence est signée par chacun des actionnaires ou leurs mandataires; elle est arrêtée et signée par les membres du bureau.

Après lecture, elle est revêtue de la mention d'annexe et signée par le notaire.

Les procurations mentionnées dans la liste de présence sont toutes sous seing privé et demeurent également ci-annexées.

Exposé du président

Le président déclare :

Que les administrateurs qui ne sont pas présents ou représentés à la présente assemblée ont expressément renoncé à être convoqués.

Que le commissaire a été convoqué mais n'a pas souhaité être présent.

Que l'ordre du jour et les procurations ont été établis conformément au Code des sociétés et des associations.

Que la société a émis 2.666.668 droits de souscription.

Que la société n'a pas émis d'obligations convertibles ni de parts bénéficiaires non représentatives du capital.

Le président expose et requiert ensuite le Notaire soussigné d'acter que :

I/ La présente assemblée générale a pour ordre du jour:

1. Changement de dénomination de la société et en conséquence modification des statuts de la société

1.1. Dénomination: Changement de la dénomination de la société en "Winamp Group" et en conséquence modification de l'article 1 des statuts de la société

1.2. Pouvoirs

Proposition de décision

1.1. *L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en « Winamp Group » avec effet immédiat après l'AGE qui valide le changement de dénomination et en conséquence de modifier l'article 1 des statuts comme suit :*

« Article 1 - Forme et dénomination

La société est une société anonyme. Sa dénomination est « Winamp Group »

1.2. *L'assemblée générale donne pouvoir à (i) chaque administrateur et à Monsieur Olivier Van Gulck, CFO, chacun pouvant agir seul et avec faculté de substitution, en vue de procéder aux démarches administratives subséquentes à l'assemblée et ; (ii) au notaire instrumentant pour l'établissement et le dépôt d'une version coordonnée des statuts.*

II/ Les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites par annonces insérées :

- dans le Moniteur belge du 2 octobre 2025 ;
- sur le site Boursorama le 2 octobre 2025 ;
- sur le site internet de la société le 2 octobre 2025.

Le président dépose sur le bureau les numéros justificatifs.

III/ Pour assister à l'assemblée, les actionnaires se sont conformés à l'article 25 des statuts relatif aux formalités d'admission à l'assemblée.

IV/ Il existe actuellement quinze millions cent quatre-vingt-trois mille quatre cent trente-quatre (15.183.434) actions, sans désignation de valeur nominale.

V/ Pour pouvoir être adoptées, les propositions reprises à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire requièrent un quorum de présence de la moitié du capital et un vote à la majorité des trois quarts des voix présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire.

VI/ Conformément à l'article 11 des statuts, un double droit de vote par rapport aux autres actions représentant une même part de capital est attribuée aux actions de la société entièrement libérées qui sont inscrites depuis au moins deux années sans interruption au nom du même actionnaire dans le registre des actions nominatives.

VII/ Il résulte de la liste des présences que (i) 4.917.931 actions sont présentes ou représentées, soit moins de la moitié du capital, et que (ii) 4.357.818 actions disposent d'un droit de vote double, soit un total de droits de vote de 9.225.749.

Mais une première assemblée, ayant le même ordre du jour, tenue devant le notaire Sibylle FALLA le 25 septembre 2025, n'a pu délibérer valablement, le quorum légal n'ayant pas été réuni.

La présente assemblée peut donc délibérer et statuer valablement quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées.

Ces faits vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci constate qu'elle est valablement constituée pour délibérer sur son ordre du jour.

Délibération

Après l'exposé fait par le président, l'assemblée générale prend les résolutions suivantes, chacune par un vote distinct :

Première résolution : Changement de dénomination de la société et en conséquence modification des statuts de la société

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en « Winamp Group » avec effet immédiat après l'AGE qui valide le changement de dénomination et en conséquence de modifier l'article 1 des statuts comme suit :

« Article 1 - Forme et dénomination

La société est une société anonyme. Sa dénomination est « Winamp Group »

Vote

POUR : 9.225.749

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Deuxième résolution : Pouvoirs

L'assemblée générale donne pouvoir à (i) chaque administrateur et à Monsieur Olivier Van Gulck, CFO, chacun pouvant agir seul et avec faculté de substitution, en vue de procéder aux démarches administratives subséquentes à l'assemblée et ; (ii) au notaire instrumentant pour l'établissement et le dépôt d'une version coordonnée des statuts.

Vote

POUR : 9.225.749

CONTRE : /

ABSTENTION : /

COPIE DIGITALE DE L'ACTE ET DES STATUTS COORDONNES

Le notaire soussigné a informé les comparants i) qu'une copie digitale de cet acte pourra être consultée à l'adresse suivante <https://www.notaire.be/actes-notaries/mes-actes> à l'aide de la carte d'identité électronique ou via l'application ItsMe d'un représentant légal de la société et ii) que les statuts coordonnés pourront être téléchargés depuis la page de la société reprise sur le site de la Banque Carrefour des Entreprises à l'adresse <https://kbopub.economie.fgov.be/> (cfr Liens Externes – Base de données des statuts).

DROIT D'ECRITURE (Code des droits et taxes divers)

Le droit s'élève à cent euros (100,00 €).

DONT PROCES-VERBAL.

Dressé lieu et date que dessus.

Lecture intégrale et commentée faite, les comparants ont signé avec Nous, Notaire.

Les expéditions et extraits sont déposés avant enregistrement de l'acte dans l'unique but du dépôt au Greffe du Tribunal de l'Entreprise.

(Suivent les signatures)

Llama Group Total Shares 25.183.434,00

Présence AGE 20/10/2025

AGE 07/08/2025 - Présence	Actions	Droits de vote	Vote pour	Droits de vote pour	Vote contre
Maximum SA	4.614.917	8.922.735	V	8.922.735	
Caceis	203.014	203.014	V	203.014	
Michel gabet	100.000	100.000			
Total Shares attending	4.917.931	9.225.749		9.125.749	
				99%	

Sera présent à la réunion

Procuration
Power of attorney

Assemblée générale extraordinaire de la société anonyme « Llama Group » (la « Société »)
Extraordinary General Meeting of Shareholders of the Public Limited Company « Llama Group » (the « Company »)

La société anonyme **MAXXIMUM**, ayant son siège à 1410 Waterloo, Avenue des Chasseurs 61, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0477.832.193, propriétaire de 4.629.917 actions et ici représentée par son administrateur- délégué Monsieur Alexandre SABOUNDJIAN, domicilié à 1410 Waterloo, Avenue des Chasseurs 61, titulaire du numéro de registre national 64.04.24-003.67 ;

Déclare constituer pour mandataire spécial, avec faculté de se substituer:
Hereby appoints as special attorney, with the right to substitution:

Tout collaborateur de l'Etude des Notaires Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR, Sibylle FALLA et Pauline FRANCKX, à Bruxelles, avenue Louise 126

A qui elle donne pouvoir de:
To whom she give the power:

- La représenter à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se réunira avec l'ordre du jour suivant, au siège de la Société le **25 Septembre 2025 à 10 heures** (heure belge) ou à toute autre date en cas de report (total ou partiel).
*Represent her at the extraordinary general meeting of the company, which will be held with the following agenda at the company's headquarters on **September 25, 2025, at 10 a.m.** (Belgian time) or on any other date in the event of postponement (total or partial).*
- Faire au cours de l'assemblée tous dires, déclarations, réquisitions et réserves; accepter toutes fonctions; signer tous actes et procès-verbaux et, en général, faire le nécessaire.
Make all statements, declarations, requisitions and reservations during the meeting; accept all functions; sign all acts and minutes and, in general, take all necessary action.

ORDRE DU JOUR
AGENDA

1. Changement de dénomination de la société et en conséquence modification des statuts de la société

1.1. Dénomination et modification des statuts / Name and amendment of the articles of association

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en « Winamp Group » avec effet immédiat après l'AGE qui valide le changement de dénomination et en conséquence de modifier l'article 1 des statuts comme suit :

The general meeting resolves to amend the company's corporate name to "Winamp Group" with immediate effect following the extraordinary general meeting approving the change of corporate name and, consequently, to amend Article 1 of the articles of association as follows:

« Article 1 - Forme et dénomination

La société est une société anonyme. Sa dénomination est « Winamp Group »

"Article 1 – Form and name

The company is a public limited company. Its corporate name is "Winamp Group »

1.2. Pouvoirs / Powers

L'assemblée générale donne pouvoir à (i) chaque administrateur et à Monsieur Olivier Van Gulck, CFO, chacun pouvant agir seul et avec faculté de substitution, en vue de procéder aux démarches administratives

subséquentes à l'assemblée et ; (ii) au notaire instrumentant pour l'établissement et le dépôt d'une version coordonnée des statuts.

The general meeting grants authority to (i) each director and Mr. Olivier Van Gulck, CFO, each acting individually and with power of substitution, to carry out the administrative formalities subsequent to the general meeting; and (ii) to the officiating notary for the preparation and filing of a consolidated version of the articles of association.

Instructions pour l'exercice du droit de vote

Instructions for exercising voting rights

Sur l'objet à l'ordre du jour sous le numéro <i>On the item on the agenda under number</i>	Vote pour <i>Vote for</i>	Vote contre <i>Vote against</i>	Abstention <i>Abstention</i>
1	v		

En l'absence d'instructions de l'actionnaire, le mandataire votera en faveur de la décision pertinente.

In the absence of instructions from the shareholder, the proxy will vote in favor of the relevant decision.

Fait à
Done at bruxelles

Le
On 17/09/2025

Signature

Alexandre Saboundjian

Procuration
Power of attorney

Assemblée générale extraordinaire de la société anonyme « Llama Group » (la « Société »)
Extraordinary General Meeting of Shareholders of the Public Limited Company « Llama Group » (the « Company »)

Name and First Name or Company Name: Broadridge Financial Solutions Ltd
Address or Registered Office: 193 Marsh Wall, London E14 9SG
National Register Number or Company Number:
Number of Shares Held: 203014

Déclare constituer pour mandataire spécial, avec faculté de se substituer:
Hereby appoints as special attorney, with the right to substitution:

Nom et prénom: The Chairman or Company Secretary of the Meeting
Surname and first name :

A qui elle donne pouvoir de:
To whom she give the power:

- La représenter à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se réunira avec l'ordre du jour suivant, au siège de la Société le **20 Octobre 2025 à 11 heures** (heure belge) ou à toute autre date en cas de report (total ou partiel).
*Represent her at the extraordinary general meeting of the company, which will be held with the following agenda at the company's headquarters on **October 25, 2025, at 11 a.m.** (Belgian time) or on any other date in the event of postponement (total or partial).*
- Faire au cours de l'assemblée tous dires, déclarations, réquisitions et réserves; accepter toutes fonctions; signer tous actes et procès-verbaux et, en général, faire le nécessaire.
Make all statements, declarations, requisitions and reservations during the meeting; accept all functions; sign all acts and minutes and, in general, take all necessary action.

ORDRE DU JOUR
AGENDA

1. Changement de dénomination de la société et en conséquence modification des statuts de la société

1.1. Dénomination et modification des statuts / Name and amendment of the articles of association

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en « Winamp Group » avec effet immédiat après l'AGE qui valide le changement de dénomination et en conséquence de modifier l'article 1 des statuts comme suit :

The general meeting resolves to amend the company's corporate name to "Winamp Group" with immediate effect following the extraordinary general meeting approving the change of corporate name and, consequently, to amend Article 1 of the articles of association as follows:

« Article 1 - Forme et dénomination

La société est une société anonyme. Sa dénomination est « Winamp Group »

"Article 1 – Form and name

The company is a public limited company. Its corporate name is "Winamp Group »

1.2. Pouvoirs / Powers

L'assemblée générale donne pouvoir à (i) chaque administrateur et à Monsieur Olivier Van Gulck, CFO, chacun pouvant agir seul et avec faculté de substitution, en vue de procéder aux démarches

administratives subséquentes à l'assemblée et ; (ii) au notaire instrumentant pour l'établissement et le dépôt d'une version coordonnée des statuts.

The general meeting grants authority to (i) each director and Mr. Olivier Van Gulck, CFO, each acting individually and with power of substitution, to carry out the administrative formalities subsequent to the general meeting; and (ii) to the officiating notary for the preparation and filing of a consolidated version of the articles of association.

Instructions pour l'exercice du droit de vote

Instructions for exercising voting rights

Sur l'objet à l'ordre du jour sous le numéro <i>On the item on the agenda under number</i>	Vote pour <i>Vote for</i>	Vote contre <i>Vote against</i>	Abstention <i>Abstention</i>
1	✓		

En l'absence d'instructions de l'actionnaire, le mandataire votera en faveur de la décision pertinente.

In the absence of instructions from the shareholder, the proxy will vote in favor of the relevant decision.

Fait à London
Done at

Le 10/10/2025
On

Signature



Oscar Mendez
Manager, Global Market Operations
Broadridge Financial Solutions Ltd.

good for proxy

Procuration
Power of attorney

Assemblée générale extraordinaire de la société anonyme « Llama Group » (la « Société »)
Extraordinary General Meeting of Shareholders of the Public Limited Company « Llama Group » (the « Company »)

Name and First Name or Company Name: GABET Michel
Address or Registered Office:
National Register Number or Company Number:
Number of Shares Held: cent mille (100.000)

Déclare constituer pour mandataire spécial, avec faculté de se substituer:
Hereby appoints as special attorney, with the right to substitution:

Nom et prénom: tout collaborateur de l'étude des notaires Dimitri Cleenewerk
Surname and first name: de Craenenborgh, Sibylle Falla et Pauline Franchex
à Bruxelles avenue Louise 126

A qui elle donne pouvoir de:
To whom she give the power:

- La représenter à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se réunira avec l'ordre du jour suivant, au siège de la Société le **20 Octobre 2025 à 11 heures** (heure belge) ou à toute autre date en cas de report (total ou partiel).
*Represent her at the extraordinary general meeting of the company, which will be held with the following agenda at the company's headquarters on **October 25, 2025, at 11 a.m.** (Belgian time) or on any other date in the event of postponement (total or partial).*
- Faire au cours de l'assemblée tous dires, déclarations, réquisitions et réserves; accepter toutes fonctions; signer tous actes et procès-verbaux et, en général, faire le nécessaire.
Make all statements, declarations, requisitions and reservations during the meeting; accept all functions; sign all acts and minutes and, in general, take all necessary action.

ORDRE DU JOUR
AGENDA

1. Changement de dénomination de la société et en conséquence modification des statuts de la société

1.1. Dénomination et modification des statuts / Name and amendment of the articles of association

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en « Winamp Group » avec effet immédiat après l'AGE qui valide le changement de dénomination et en conséquence de modifier l'article 1 des statuts comme suit :

The general meeting resolves to amend the company's corporate name to "Winamp Group" with immediate effect following the extraordinary general meeting approving the change of corporate name and, consequently, to amend Article 1 of the articles of association as follows:

« Article 1 - Forme et dénomination

La société est une société anonyme. Sa dénomination est « Winamp Group »

"Article 1 – Form and name

The company is a public limited company. Its corporate name is "Winamp Group »

1.2. Pouvoirs / Powers

L'assemblée générale donne pouvoir à (i) chaque administrateur et à Monsieur Olivier Van Gulck, CFO, chacun pouvant agir seul et avec faculté de substitution, en vue de procéder aux démarches

administratives subséquentes à l'assemblée et ; (ii) au notaire instrumentant pour l'établissement et le dépôt d'une version coordonnée des statuts.

The general meeting grants authority to (i) each director and Mr. Olivier Van Gulck, CFO, each acting individually and with power of substitution, to carry out the administrative formalities subsequent to the general meeting; and (ii) to the officiating notary for the preparation and filing of a consolidated version of the articles of association.

Instructions pour l'exercice du droit de vote

Instructions for exercising voting rights

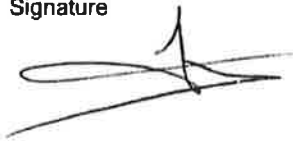
Sur l'objet à l'ordre du jour sous le numéro <i>On the item on the agenda under number</i>	Vote pour <i>Vote for</i>	Vote contre <i>Vote against</i>	Abstention <i>Abstention</i>
1	X		

En l'absence d'instructions de l'actionnaire, le mandataire votera en faveur de la décision pertinente.
In the absence of instructions from the shareholder, the proxy will vote in favor of the relevant decision.

Fait à Paris
Done at

Le 16 octobre 2025
On

Signature



POUR EXPEDITION CONFORME

